

SÉANCE DU 31 JANVIER 2022

Convoqué le 24 janvier 2022, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le 31 janvier, à 20 heures 30 sous la présidence de Madame Anita BENIER, Maire.

Absent excusé :

M. Nicolas d'ABOVILLE qui donne pouvoir à M. Antoine PRÉVOST

Secrétaire de séance : Madame Céline FAUCHER-LUCAS

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé et signé

2022-01 TRAVAUX :

- Mise en sécurité de la Renardière et liaison douce entre le Bourg et la Renardière :
La société INCA nous a fourni un devis le 25/01/22 appuyé sur l'étude faite il y a 10 ans.
 - 2 projets :
 - ✓ La mise en sécurité de la Renardière
 - ✓ Une liaison douce entre le Bourg et la Renardière (en fonction des subventions possibles)
 - Retirer l'aménagement giratoire au niveau du Château de la Renardière
 - Une piste cyclable bien différenciée de la route (pas une simple ligne blanche de séparation)

Il va falloir déterminer de quel côté de la route va être mise la piste cyclable dans le sens Bourg, la Renardière :

 - Côté gauche : combler les fossés
 - Côté droit : rachat de parcelles (7 propriétaires différents)

Le prochain devis devrait être fourni fin février.
Il serait intéressant d'envisager une réunion publique à ce sujet.
- Réfection des routes :
 - La société EUROVIA a établi un devis pour refaire 1,8 km de route entre Boynes et les Bréaux pour un montant de 32 538 € HT (soit 3,90 €/m²).
Une demande de subvention a été faite au département.
Notre enveloppe budgétaire cette année pour l'ensemble des travaux est de 20 000 €.
 - Nous devons tenir compte du mauvais état de la rue de Montour et de la rue des Fontaines.
- Terrain de Tennis :

Nous avons reçu deux devis pour la réfection du terrain de tennis comprenant le nettoyage, la reprise des fissures et ragréage, coloration, lignes blanches, poteaux et filet.

 - VAL DE LOIRE ENVIRONNEMENT à DONNERY pour un montant de 5360 € HT
 - BTPI CENTRE à BLOIS pour un montant de 4 051 € HT

Compte tenu de l'état du terrain, il semble nécessaire de procéder à cette réfection sachant que ce serait la dernière.

- Terrasse du Mocquesouris Café :
La société ND PAYSAGE a été consultée et nous a proposé 2 devis pour installer une terrasse d'environ 15 m² entre le Café et le rond-point :
 - Décaissage : 655,57 €
 - Bois pin clair : 2 859,12 €
 - Bois pin brun : 3 023,00 €Le Conseil Municipal a retenu l'option pin clair avec le décaissage.

- Ecole :
 - La porte du périscolaire serait à remplacer, 2 devis ont été réalisés :
 - ✓ M. CHARTRAIN à BEAUGENCY : 3 624 € HT
 - ✓ SARL ROBILLARD à CRAVANT : 2 944 € HTLa décision sera prise en fonction du prochain budget.
 - 3 fenêtres du périscolaire posées en août 2015 ne joignent plus. M. NASLES procèdera aux réglages mercredi prochain.
Nous serons attentifs à la réparation dans la durée car sinon possibilité de faire intervenir l'assurance décennale.
 - Chauffage de l'école :
Avec la Covid, les classes doivent être aérées régulièrement ce qui provoque des baisses de la température importante, il est difficile de remonter la température rapidement.
La sonde de chauffage de la salle informatique va être déplacée vers la nouvelle classe.
Nous avons constaté que les fenêtres restaient parfois ouvertes la nuit et lorsque les rideaux étaient fermés ils bloquaient la chaleur du radiateur.
Le chauffage du périscolaire ne fonctionne plus, une intervention est prévue.

- Fuite d'eau :
A l'entrée de La Renardière un tuyau de canalisation s'est fendu, l'intervention a été faite dans l'après-midi.

- Taille des haies :
Suite à l'absence d'un agent pour arrêt maladie prolongé, nous sommes tenus de faire intervenir une entreprise pour la taille et l'élagage. Deux entreprises ont été contactées : BOULAND Elagage et PESCHARD Paysagiste.

- Fontaines :
Du calcaire a été remis par la commune sur la plateforme de retournement à Fontaines car les camions de la société VEOLIA n'arrivaient plus à faire demi-tour.

- Compteurs d'eau :
2 branchements de compteurs d'eau ont été effectués : un rue de Boynes et un rue de la Borde.

2022-02 PROJET ATLAS BIO DIVERSITE CCTVL

Ce projet est important mais il faut réfléchir au coût.

2022-03 CONTRAT ENEDIS

Le contrat Enedis de la salle polyvalente est arrivé à échéance au 31/12/2021

Augmentation considérable des tarifs :

		Avant	Maintenant
Hiver	Heures pleines	8,24 €	29,89 €
	Heures creuses	5,75 €	19,66 €
Eté	Heures pleines	6,21 €	21,76 €
	Heures creuses	4,45 €	19,66 €
Abonnement		28,33 €	44,46 €

2022-04 PERMANENCES DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 Avril 2022 de 8h00 à 19h00.

La répartition des permanences a été faite.

2022-05 FEU D'ARTIFICE 2022

Nous allons attendre un peu avant de prendre la décision de faire ou non un feu d'artifice en fonction de l'évolution des conditions sanitaires liées à la Covid.

Il y a entre 11 à 16 % d'augmentation des prix.

2022-06 CONVENTION ADHESION A LA MEDECINE DU TRAVAIL

Le Conseil Municipal a validé à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion à la médecine du travail pour une durée de deux ans.

2022-07 QUESTIONS DIVERSES

- Office du tourisme : En partenariat avec BACCON PATRIMOINE, l'Office du tourisme va proposer des promenades dans notre village avec visite de l'église, du musée et de la tour chappe.
Le prix de la visite est de 5 €.
Dates : 23/04/22 – 04/06/22 – 14/07/22 – 30/07/22 – 18/08/22 – 03/09/22
- Une demande a été faite par un camion d'outillage pour s'installer le 05 février 2022
Place de l'église : autorisation accordée.
- CARS SIMPLON :
Une demande a été faite par les CARS SIMPLON pour modifier le trajet du bus allant à BEAUCE LA ROMAINE. Il souhaite emprunter la rue de Boynes.
Cette route est interdite aux poids lourds de plus de 12 tonnes et aucune desserte supplémentaire pour les Bacconnais.
La demande est donc refusée.
- La société FREE va installer ses équipements radio sur le pylône prévu à cet effet.
- Organisation d'un trail le 26 mai 2022 à Ouzouer Le Marché au profit de l'association Capucine.
Ce trail doit passer par Baccon : la demande est acceptée.
2 circuits : 8,7 km (9 €) et 17,6 km (14 €)
- Le Président du Département a signé la pétition faite par les médecins du SAMU du Loiret pour l'ouverture de 200 places supplémentaires à l'école de médecine.
- Suite à des plaintes de riverains, Madame le Maire a adressé un courrier aux agriculteurs de la commune concernant le salissement excessif des voies communales.

- Monsieur et Madame ASSELIN, anciens propriétaires résidents sur la commune ont adressé un don de 3 000 €.
Ce montant pourrait être utilisé sur le projet de jardin intergénérationnel près du Clos du Bourg.
- Il a été rappelé que les feux de déchets verts sont interdits par arrêté préfectoral.
- Le repas de Printemps prévu initialement le 20 mars 2022 est reporté en date du 11 septembre 2022 au vu des conditions sanitaires actuelles.
- Vaccination de la Covid : Le centre de vaccination de Beaugency va progressivement fermer (fin février 2022).
- Madame le maire remet la médaille d'argent Régionale Département et Communale pour les vingt ans au service de la municipalité à Messieurs Charles MALAUZAT, Christian POUSSET et Éric LANGÉ

Mme Anita BENIER

M. Régis VRAIN

M. Charles MALAUZAT

M. Antoine PRÉVOST

Mme Céline FAUCHER-LUCAS

Mme Céline CHAUVET

M. François MOREAU

M. Joffrey BARALLE

M. Bruno BOURGEOIS

Mme Gladys CHAVOUET

M. Christian POUSSET

M. Éric LANGÉ

M. Nicolas d'ABOVILLE

Mme Sophie LE NOAN